INTERESSEMENT 2013 - EXCEPTIONNELLE MOBILISATION

VOUS REMERCIENT POUR VOTRE FORTE MOBILISATION
ET COMPTENT SUR VOUS POUR LA SUITE !!!

FACE A DES SOURIRES D'ENFANTS LA COLERE DEVIENT GENEROSITE.

441 Personnes ont versé leur intéressement (et parfois +) Des chèques continuent à nous parvenir.

Pour un montant total de **4062.49€** qui sera remis à l'Association « 42 SOURIRES D'ENFANTS »

le 20/06/2014

Commentaire suite aux annonces de la Direction :

Quand la direction utilise la désinformation dans les médias ! A vos calculettes, arriverez-vous au même résultat (quelque soit votre salaire) : Un **14ème mois** de Salaire, comme l'affirme la direction **?**

La direction affirme aussi dans les médias avec raison d'ailleurs, qu'elle **n'est pas obligée de verser une prime d'intéressement,** ce qui justifierait selon elle, la forte minoration de l'intéressement, et donc bientôt sa disparition définitive.

La baisse du pouvoir d'achat est une réalité pour nous tous dans le Groupe, seuls les dirigeants seraient à l'abri, et de ce fait, ne semblent pas s'en apercevoir.

On constate depuis quelques temps une rupture entre les instances de prise de décisions et la base. La base, qui au quotidien s'échine à faire avancer ce groupe ; les décisions prises ne sont en aucun cas à la hauteur des investissements des salariés.

Les sacrifices consentis par tous les salariés sont de plus en plus importants, ils attendent en retour une reconnaissance à la hauteur des efforts fournis.

A défaut de reconnaissance, nous méritons le respect, pas le mépris!!

Extrait de notre communiqué de Presse:

Le groupe Casino a un nouveau positionnement prix très compétitif. Ce positionnement a généré une amélioration du trafic dans les magasins et une croissance des volumes, d'ailleurs notre PDG s'en félicitait en ce début d'année 2014.

Le Groupe Casino est une entreprise en très bonne santé financière, son chiffre d'affaires a augmenté de 15.9% en 2013 et son résultat net de 9.7%.

Mais à quel prix ? Quels ont été les sacrifices faits pour en arriver là ?

- Baisse des Effectifs tous azimuts (Sièges centraux, magasins, entrepôts, …)
- Réductions des investissements.
- Pressurisation des Salariés.
- Des Augmentations réduites à la portion congrue au détriment des actionnaires (0.7% en moyenne d'augmentation des salaires contre 4% d'augmentation du dividende). Il nous parait inadmissible que seuls les actionnaires tirent les bénéfices des efforts consentis par les salariés.
- Baisse drastique de la participation et de l'intéressement.
- …

L'indignation des salariés a atteint son comble à la réception des enveloppes contenant l'intéressement : Dans un mouvement de protestation spontanée une partie des salariés du Siège Social de SAINT ETIENNE a décidé de concrétiser son mécontentement en offrant leur intéressement à l'association « 42 SOURIRES D'ENFANTS ».

Le plan d'épargne groupe : oui nous avons la possibilité de bénéficier d'un PEG, mais de là à confondre l'abondement possible, en cas de versement volontaire par le salarié, avec un **14ème** mois, il y a gouffre vite franchi par la Direction. L'abondement ne concerne que ceux qui ont les moyens de verser.

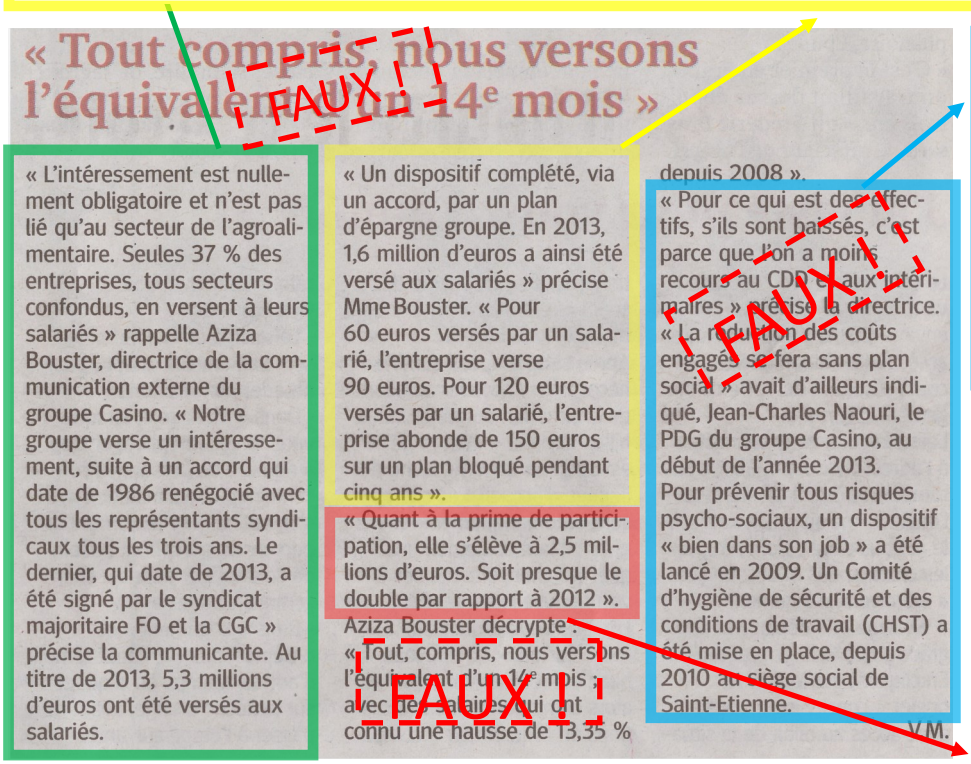

« Tout compris, nous versons l'équivalent d'un 14e mois »

FAUX !

« L'intéressement est nullement obligatoire et n'est pas lié qu'au secteur de l'agroalimentaire. Seules 37 % des entreprises, tous secteurs confondus, en versent à leurs salariés » rappelle Aziza Bouster, directrice de la communication externe du groupe Casino. « Notre groupe verse un intéressement, suite à un accord qui date de 1986 renégocié avec tous les représentants syndicaux tous les trois ans. Le dernier, qui date de 2013, a été signé par le syndicat majoritaire FO et la CGC » précise la communicante. Au titre de 2013, 5,3 millions d'euros ont été versés aux salariés.

« Un dispositif complété, via un accord, par un plan d'épargne groupe. En 2013, 1,6 million d'euros a ainsi été versé aux salariés » précise Mme Bouster. « Pour 60 euros versés par un salarié, l'entreprise verse 90 euros. Pour 120 euros versés par un salarié, l'entreprise abonde de 150 euros sur un plan bloqué pendant cinq ans ».

« Quant à la prime de participation, elle s'élève à 2,5 millions d'euros. Soit presque le double par rapport à 2012 ». Aziza Bouster décrypte : « Tout, compris, nous versons l'équivalent d'un 14e mois : avec des salaires qui ont connu une hausse de 13,35 % depuis 2008 ».

FAUX !

« Pour ce qui est des effectifs, s'ils sont baissés, c'est parce que l'on a moins recours au CDD et aux intérimaires » précise la directrice. « La réduction des coûts engagés se fera sans plan social » avait d'ailleurs indiqué, Jean-Charles Naouri, le PDG du groupe Casino, au début de l'année 2013. Pour prévenir tous risques psycho-sociaux, un dispositif « bien dans son job » a été lancé en 2009. Un Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHST) a été mise en place, depuis 2010 au siège social de Saint-Etienne.

V.M.

FAUX !

La Directrice de la communication externe, Mme Aziza Bouster, fait son job, en jetant de la poudre aux yeux des médias, mais nous vivons au jour le jour la réalité, sans fard ni artifices, et nous sommes loin de la vision idyllique décrite par Mme la Directrice de la communication externe !!!

Quant à la participation qui a presque doublée entre 2012 et 2013, pour la société Casino Services : les totaux s'élèvent à

2012 : 504 629 €

2013 : 362 164 €

Mais Madame Bouster est directrice et non comptable !!!